

Date : 14 août 2020	Recommandations : <b>Utilisation des jouets lors de visite en clinique externe ou famille-enfant-jeunesse (FEJ) en contexte de pandémie à la COVID-19</b>
---------------------	---

#### MISE EN CONTEXTE

Dans le contexte de pandémie à la COVID-19, l'utilisation de jouets doit se faire avec la plus grande prudence et dans le respect des mesures de prévention et contrôle des infections lors de visite à domicile ou lors d'évaluation en clinique.

Le virus responsable de la COVID-19 peut survivre un certain temps (quelques heures à plusieurs jours) sur différentes surfaces, mais est facilement éliminé par la plupart des nettoyeurs et des désinfectants réguliers.

#### RECOMMANDATIONS

- Les jouets utilisés doivent être lavables, non poreux, lisses et imperméables pour qu'ils soient faciles à nettoyer.
- Les jouets en bois sont à éviter. Si vraiment nécessaires, ils doivent être traités avec de la peinture résistante aux produits de désinfection ou entièrement vernis. Pas de peinture ou vernis écaillé.
- Les jouets doivent être complets, non endommagés et sans rouille. Les jouets endommagés peuvent être difficiles à nettoyer.
- Les jouets en tissu (incluant les peluches), les stations d'eau, les stations de sable intérieures, les légumineuses (jeu avec fèves), la pâte à modeler, les déguisements, les casse-têtes, les jouets de bain qui retiennent l'eau et les jouets à surface poreuse sont proscrits en période de pandémie puisqu'ils sont difficiles à nettoyer. Si de tels jouets sont nécessaires à l'évaluation, ils doivent être laissés à l'enfant après l'activité ou lui être dédiés.
- Dans l'impossibilité de dédier un jouet à un enfant, en lien avec son coût élevé, le mettre dans un sac fermé hermétiquement en inscrivant le début de la mise à l'écart (date et heure) et en notant la fin prévue de la mise à l'écart (date et heure). La mise à l'écart doit être de 72 h. Ces jouets doivent être mis dans un bac clairement identifié.
- Nettoyer après chaque usage les jeux électroniques, les appareils vidéo et les ordinateurs partagés. Utiliser des claviers d'ordinateur pouvant être immergés, nettoyés ou désinfectés ou qui sont munis d'une pellicule protectrice qui peut être lavée et désinfectée.
- Éviter le partage d'objets personnels tels que : sucette, brosse à dents, instrument de musique, chapeau, peigne, maquillage, etc.
- Éviter que le jouet soit en contact avec une peau non intacte ou les muqueuses. Au besoin, faire un rappel aux enfants d'éviter de mettre les jouets ou d'autres objets dans leur bouche.
- Procéder à l'hygiène des mains de l'enfant avant la séance de jeu. Au besoin l'aider.
- Au domicile, toujours prioriser lorsque possible, l'utilisation des jouets appartenant à l'enfant.
- Au départ du domicile, mettre les jouets qui auront été touchés et utilisés par l'enfant dans un sac plastique. Au retour, jeter le sac et procéder au nettoyage des jouets.
- En clinique externe, déposer les jouets devant être désinfectés dans un bac identifié « souillé ».
- Les jouets ne doivent pas être partagés entre 2 enfants avant d'avoir été lavés et désinfectés.
- Réduire au minimum le partage de fournitures (ex. : matériel d'artisanat, jouets, crayons). Si nécessaire, les laisser à l'enfant après l'activité.
- Pour les cas suspectés ou confirmés COVID, limiter au strict minimum le matériel entrant dans le domicile. Éviter d'y apporter des jouets. Si des jouets sont apportés, ils doivent demeurer au domicile de l'enfant à la fin de la visite.

Afin de s'assurer d'un bon nettoyage et ainsi freiner la transmission de microorganisme, voici la procédure à suivre :

- Inspecter le jouet : vérifier si le jouet est abîmé, fêlé ou cassé.
- Nettoyer les jouets après chaque utilisation en portant des gants.
- Procéder à un premier nettoyage des jouets à l'eau chaude et au savon puis :
  - Effectuer la désinfection en utilisant une solution de javellisant selon la méthode de préparation suivante :
    - 1:100 soit, 10 ml d'eau de Javel pour 990 ml d'eau fraîche. Temps de contact : 2 minutes. Changement de la solution : Tous les jours.
    - 1:10 soit, 10 ml d'eau de Javel pour 90 ml d'eau fraîche. Temps de contact : 30 secondes. Changement de la solution : Toutes les 2 semaines.
  - Terminer avec une étape de rinçage.
- Procéder au nettoyage dans une utilité souillée et non dans un local d'entreposage où du matériel propre ou stérile est entreposé.
- Se protéger avec de l'équipement de protection individuelle (gants, blouse, etc.) lors du nettoyage si le jouet est souillé avec des liquides biologiques.
- Laver au lave-vaisselle, si disponible, les jouets en plastique pouvant être lavés et assainis. Ne pas laver de la vaisselle et des ustensiles en même temps.
- Bien identifier l'entreposage des jouets propres. Rangement fermé à l'abri de la poussière ou des éclaboussures.
- Vider et nettoyer les boîtes/armoires à jouets 1 fois par semaine ou lorsqu'elles sont visiblement souillées.

Pour plus d'informations concernant les nettoyages/désinfection des jouets, consulter :

- <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-entretien-hygiene.pdf>.

#### RÉFÉRENCES / ANALYSE DE LA SITUATION

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation/covid-19-outil-attenuation-risques-destine-etablissements-enfants-jeunes-activite-pendant-pandemie.html>.
- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/orientation-ecoles-services-garde.html>.
- <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces>.
- <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/prevention-infections-services-de-garde-ecoles/covid-19-outils-pour-les-intervenants/>.
- Politique de nettoyage et désinfection des jouets de l'Hôpital Sainte-Justine, révisée en 2018.
- <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/bye-bye-microbes/no12-3/Pages/outils.aspx>.

Rédaction :	Mélanie Dupont, conseillère en soins infirmiers, service de prévention et contrôle des infections
Collaboration :	Chantal Langelier, conseillère en soins infirmiers, service de prévention et contrôle des infections
Approbation :	Dre Maude Saint-Jean, microbiologiste-infectiologue Julie Huard, chef du service de prévention et contrôle des infections